

depuis 1840
chaque jour un peu plus ...

Circulaire N° 4241-05

Documentation à l'adresse
de l'utilisateur et de l'installateur



POÊLES À BOIS

L'ETHNIC

Réf. : 386101

LE BERMUDES

Réf. : 386102

LE CHAMBORD

Réf. : 386103

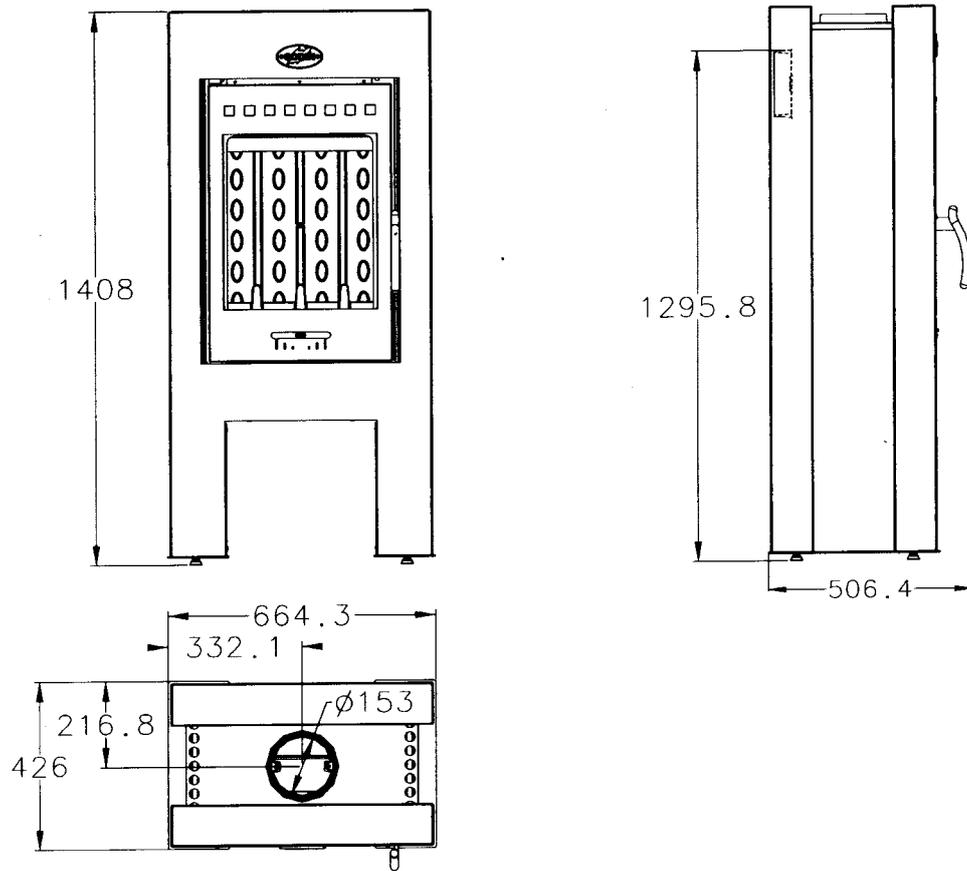
LE VERMAND

Réf. : 369104

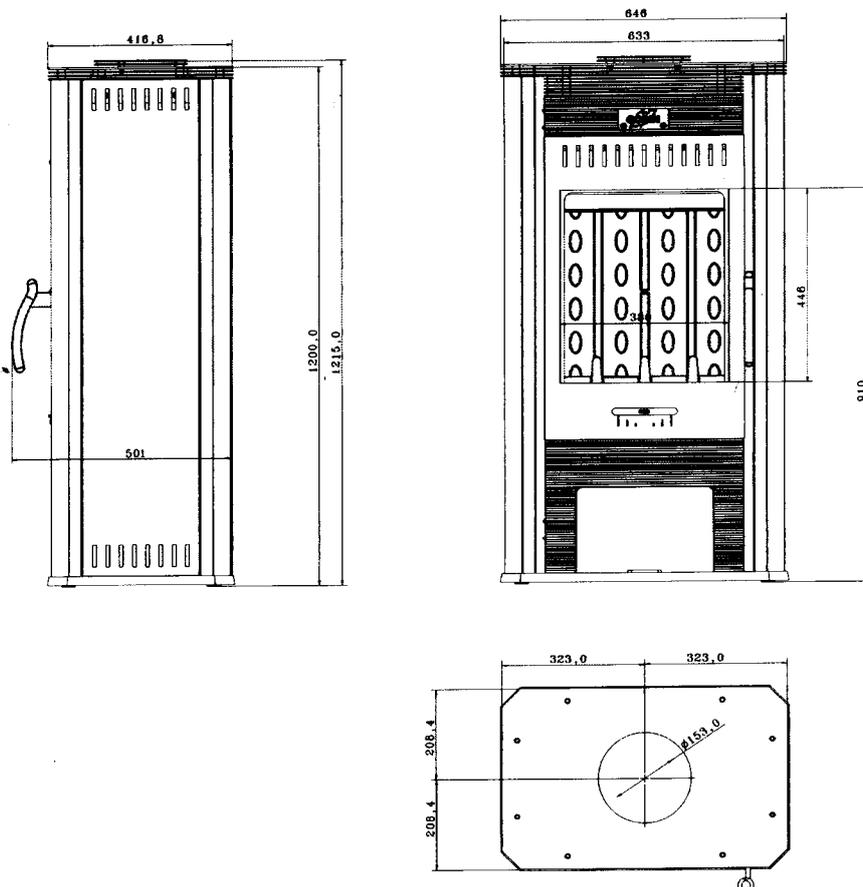
CACHE TUYAU pour Vermand

Réf. : 965110

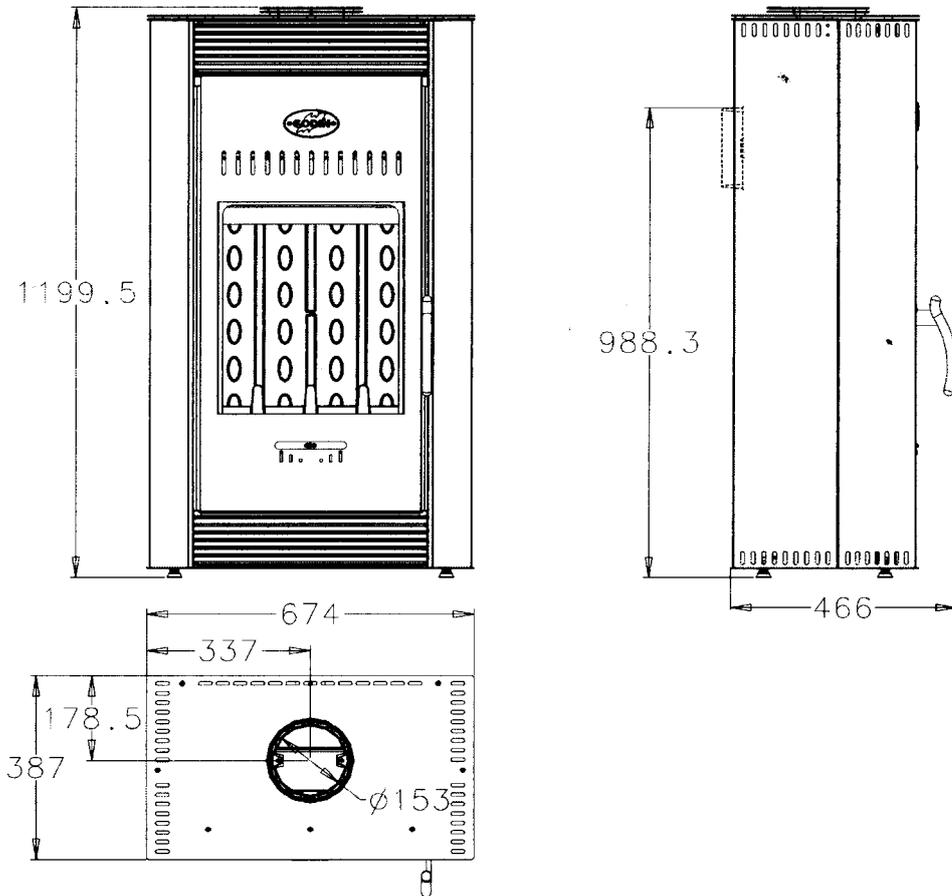
L'ETHNIC réf. : 386101



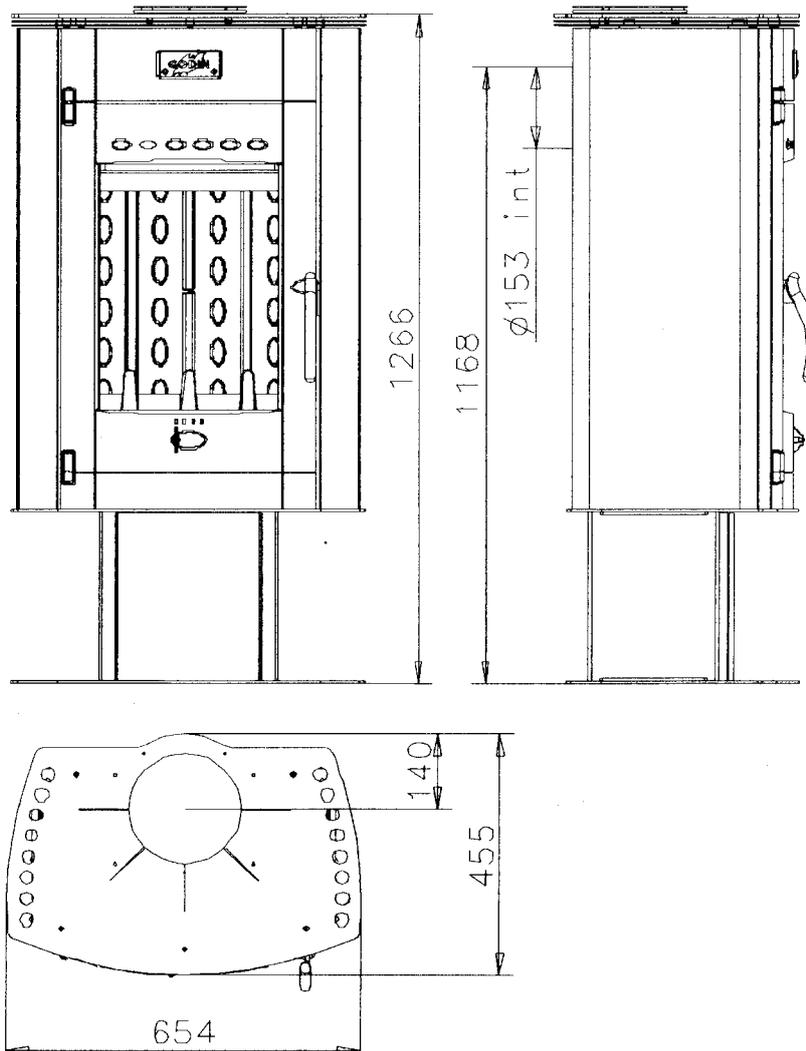
LE BERMUDES réf. : 386102



LE CHAMBORD réf. : 386103

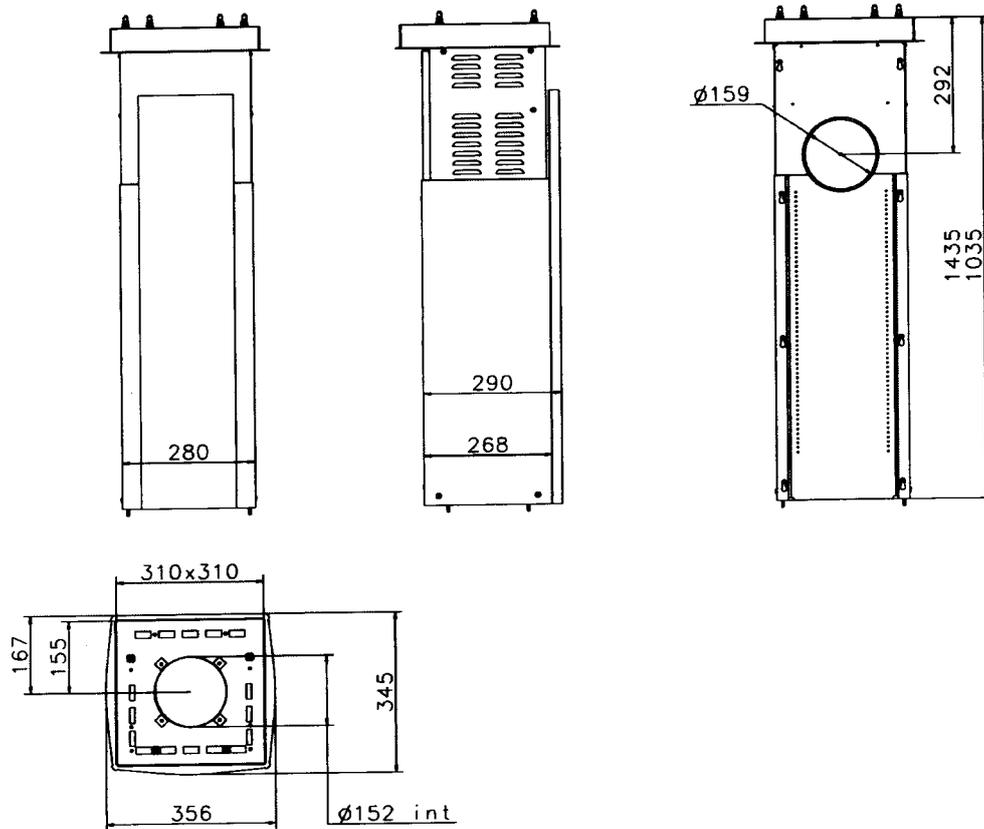


LE VERMAND réf. 369104



CACHE TUYAU pour le Vermand

réf. : 965110



INFORMATIONS IMPORTANTES :

Ces appareils ont été testés selon les critères de la nouvelle norme Européenne **EN 13240**.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Foyer L x h x P.....	45 x 30 x 26 cm
Diamètre de buse.....	153 mm intérieur
Départ des fumées sur le dessus ou à l'arrière	
Chargement en façade, admettant des bûches	44 cm
Grandes vitres à vision panoramique en vitrocéramique (résistant jusqu'à 750°C)	
Dimension de l'ouverture de chargement en façade.....	65 x 25 cm
Foyer en fonte	
Réglage de l'allure.....	manuel
Poids.....ETHNIC...170 Kg.....VERMAND.....	158 Kg
CHAMBORD...170 Kg..... BERMUDES.....	170 Kg
Puissance calorifique.....	9,5 kW
Volume corrigé chauffé.....	130 à 330 m ³
Durée de fonctionnement à allure normale.....	2 heures
Durée de fonctionnement à allure réduite.....	8 heures
Température moyenne des fumées à allure normale.....	320°C
Débit massique des fumées.....	10 g/s
Rendement allure normale	70,4 % (classe 1)
Taux de CO dans les fumées.....	0,61 % (classe 2)
Consommation à allure normale.....	4 Kg/heure
Distance du sol au dessus de la buse de départ.....ETHNIC	121 cm
BERMUDES	109,5 cm
CHAMBORD	90,3 cm
VERMAND	116,8 cm

INSTRUCTIONS DESTINÉES A L'INSTALLATEUR

ATTENTION :

La réglementation française impose que le conduit de cheminée présente une section minimale de 2,5 dm². Il n'est pas possible d'envisager un tubage d'un diamètre inférieur à 180 mm.

- Toujours respecter les règles en vigueur dans le pays où l'appareil est installé.
- S'assurer tout d'abord de la bonne qualité du conduit de cheminée. Son rôle est primordial. Il va conditionner le résultat final en assurant l'alimentation du foyer en air primaire et extraire les gaz de combustion.

La plupart des désagréments que vous pourriez rencontrer à l'utilisation sont liés à une défaillance du conduit de cheminée. Nous ne saurions trop insister sur ce point...

Il ne faut pas se contenter de se référer aux résultats obtenus avec un précédent appareil dont les besoins en air pouvaient être très différents...

- Une bonne cheminée doit être construite en matériau peu conducteur de la chaleur et ne pas se refroidir facilement.
- **La section minimale du conduit pour le fonctionnement en porte fermée est de 2,5dm², ce qui correspond à un diamètre de 180 mm. Pour le fonctionnement en foyer ouvert cette section devient 4 dm² (20 x 20). (Réglementation en vigueur).**
- **Aucune diminution de cette section, même en sortie ne doit être tolérée, sous peine de réduire le débit de fumée, ce qui entraînerait des refoulements dans la pièce au moment de l'ouverture de la porte.**
- La cheminée doit avoir son origine dans la pièce où est installé l'appareil.
- Le conduit doit être parfaitement étanche.
- Sa hauteur ne doit pas être inférieure à 5 mètres et il doit déboucher convenablement à l'air libre à 0,40 m au moins au-dessus du faîtage ou de tous autres obstacles situés à moins de 8 mètres du conduit.
- Les dévoiements éventuels doivent être très couverts.
- Le tirage doit être compris entre 12 et 15 pascals en allure normale et doit chuter à 5 pascals environ au ralenti. En aucun cas il ne doit descendre en dessous de 12 pascals en allure normale sous peine de fonctionnement médiocre.
- **Si la dépression est trop importante, prévoir la pose d'un modérateur de tirage.** Si la dépression est insuffisante, respecter les caractéristiques du conduit prescrites dans ce paragraphe.
- Si la section du conduit est surdimensionnée, le volume à réchauffer est trop grand et le tirage ne s'établit pas normalement. Dans ce cas, il y a lieu de prévoir le tubage du conduit avec un produit agréé bois.
- **Le tubage envisagé ne devra pas être inférieur à 180 mm de diamètre.**
- Supprimer les poteries qui ne présentent pas une section de sortie d'au moins 2,5 dm².
- Il est recommandé qu'une trappe de ramonage bien étanche soit placée 50 cm environ au dessous de l'axe du tuyau de fumée.
- Avant d'envisager le raccordement, il convient de s'assurer de la parfaite propreté du conduit si nécessaire effectuer un ramonage.
- Les appareils doivent être installés conformément aux spécifications des D.T.U en vigueur, l'installation par un professionnel qualifié est recommandée. Toutes les réglementations nationales et locales doivent être respectées.
- Les extracteurs utilisés dans la même pièce ou dans le même espace que l'appareil peuvent perturber dangereusement le fonctionnement de celui-ci.
- Le fonctionnement simultané d'autres appareils dans le même espace que l'appareil peut générer des perturbations de tirage.
- Ne jamais obstruer les entrées d'air prévues dans la pièce. Les placer de telle façon que leurs obstructions soient difficilement réalisées, en effet l'appareil utilise de l'air qu'il prélève dans la pièce et il convient d'assurer son alimentation par un apport extérieur suffisant.
- Ces appareils ne sont pas prévus pour être raccordés à un conduit multiple.
- La buse est montée en usine, fixée à l'arrière. Vous pouvez raccorder directement au conduit par l'intermédiaire d'un tuyau horizontal. Vous pouvez également raccorder par le dessus et dans ce cas, permuter la buse et le tampon.

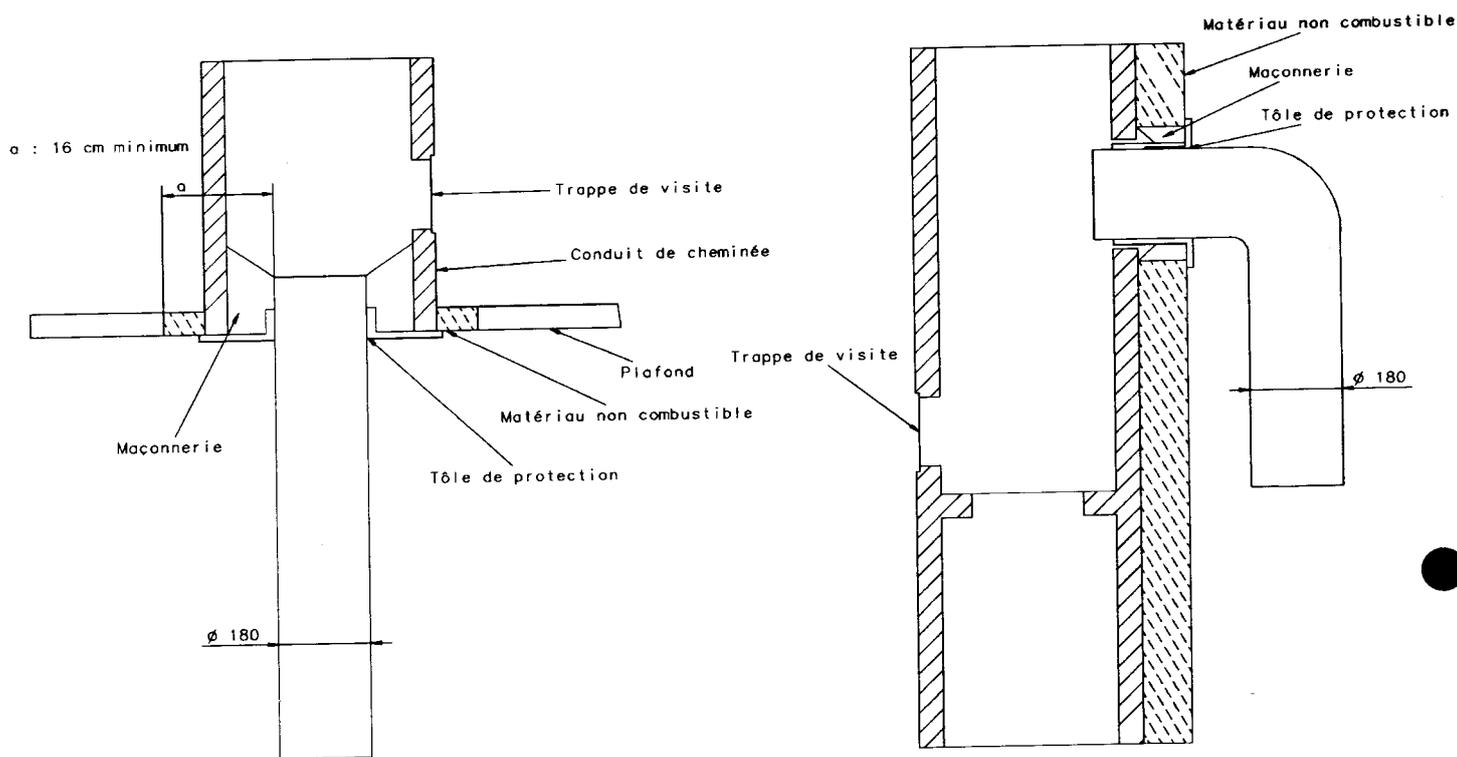
IMPORTANT :

- Bien vérifier que le sol a une capacité portante suffisante. Si nécessaire placer une plaque de répartition de charge, ou prendre toute mesure adéquate nécessaire.
- Si le sol est constitué de matériaux combustibles, il convient de le protéger convenablement à l'aide d'une plaque isolante et incombustible dépassant la face de l'appareil d'au moins 40 cm.
- Utiliser des tuyaux du diamètre prévu de préférence émaillés, car leur résistance à la corrosion est remarquable. Leur longueur devra être aussi courte que possible afin que la chaleur que conservent les fumées soit, comme il se doit, utilisée pour établir le tirage.
- Le mur arrière ne doit pas comporter d'éléments combustibles. Dans le cas contraire, il convient de le protéger efficacement.
- Le mur situé à gauche ou à droite de l'appareil doit être écarté de celui-ci de 30 cm au moins, s'ils sont constitués de matériaux combustibles.

Le plafond doit être situé au moins à 80 cm du dessus de l'appareil.

RACCORDEMENT AU CONDUIT DE CHEMINÉE

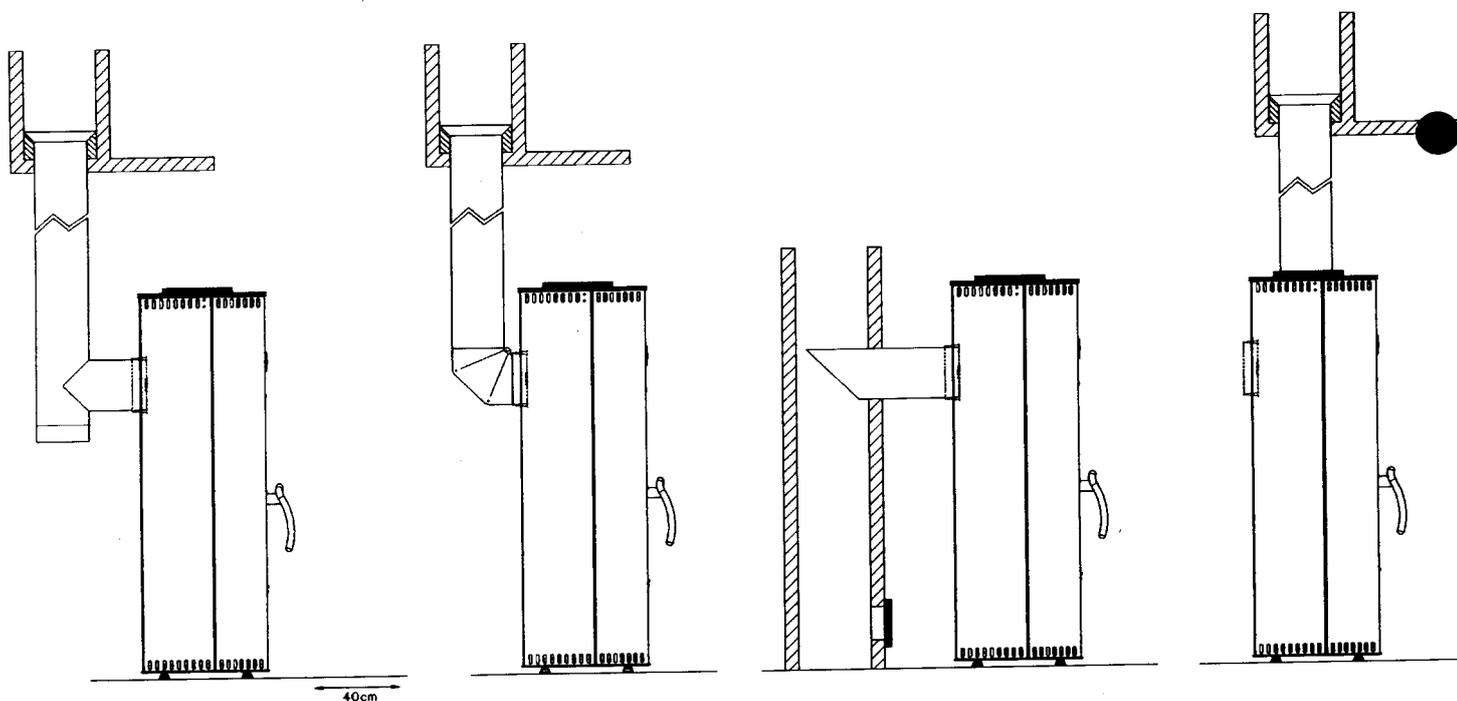
Le raccordement au conduit de cheminée doit s'effectuer à l'aide d'un tuyau, de préférence émaillé, de diamètre 153 mm qui viendra s'ajuster à l'intérieur de la buse en fonte.



Raccordement au plafond

Raccordement arrière avec départ vertical

TYPES DE RACCORDEMENTS ENVISAGEABLES



INSTRUCTIONS DESTINÉES A L'UTILISATEUR

- Avant d'utiliser l'appareil, lire la notice et les recommandations avec attention.
- L'appareil doit être installé dans le respect des réglementations nationales en vigueur dans le pays où est réalisée l'installation.
- L'installation par un professionnel est vivement recommandée.
- Ne jamais obstruer les entrées d'air prévues.
- L'appareil doit être raccordé à un conduit de cheminée ne desservant pas d'autres appareils. Il est inadapté pour le fonctionnement sur conduit multiple.
- Ne jamais apporter de modification non autorisée sur l'appareil.
- L'appareil n'est pas prévu pour fonctionner porte ouverte.
- Toutes les surfaces de l'appareil sont des surfaces actives, il est impératif de prendre toutes précautions pour éviter les brûlures.
- Prendre toutes précautions pour tenir les enfants et les personnes âgées suffisamment à l'écart pour éviter les accidents.

ALLUMAGE - RÉGLAGE

- Ouvrir la porte.
- Introduire les matériaux usuels d'allumage, allumer et faire un chargement modéré en laissant l'entrée d'air complètement ouverte.
- Pour aider à l'allumage, il est possible de laisser la porte entrebâillée quelques minutes.
- Quand le feu est bien pris, charger la quantité désirée et régler la combustion à l'aide du registre de porte.

REMARQUE :

- Pendant le fonctionnement, éloigner de l'appareil toute matière pouvant être altérée par la chaleur : mobilier papier, vêtements.

ATTENTION :

- en fonctionnement en allure normale, la poignée ne doit pas être manœuvrée à la main. Utiliser l'outil fourni pour effectuer cette opération.
- Pendant le fonctionnement, tenir la porte toujours fermée.
- Le chargement s'effectue par la porte avant.
- Le réglage de l'allure de combustion s'effectue à l'aide du registre situé sur la porte avant.
- Pour l'allure normale, utiliser 3 ou 4 bûches et régler à la position 2 le registre de réglage d'air.

Pour l'allure ralentie, laisser le feu jusqu'à ce que le lit de braises soit bien tombé, charger ensuite 1 ou 2 grosses bûches puis fermer le registre d'air.

NOTA : La durée du ralenti va dépendre du bois utilisé et du tirage. Ne pas charger plus de 25 cm de hauteur de combustible.

CONDUITE DE L'APPAREIL

- Toujours suivre les instructions.
- Lors des premiers allumages, n'effectuer que des chargements limités pour vérifier la bonne marche de l'ensemble. Augmenter graduellement les charges de bois et ce, sur plusieurs jours.
- Ne pas utiliser l'appareil comme un incinérateur.
- N'utiliser que le combustible recommandé.
- Ne pas faire fonctionner si la vitre est cassée ou fêlée. Faire procéder à son remplacement avant toute réutilisation.

Après une longue période d'arrêt, s'assurer que le conduit n'est pas obstrué, ainsi que le tuyau de raccordement et les passages des fumées dans l'appareil.

Chargement : RECOMMANDATIONS TRÈS IMPORTANTES

Pour effectuer un chargement, il convient que le feu soit suffisamment bas. Ne pas ouvrir la porte si des flammes hautes sont visibles, car lors de l'ouverture de la porte elles risqueraient d'être appelées.

Toujours ouvrir la porte très doucement pour laisser le tirage s'établir et éviter ainsi le refoulement de fumée.

IMPORTANCE DU COMBUSTIBLE

Ces appareils doivent vous donner entière satisfaction.

Cependant, il ne faut pas oublier qu'un appareil, quel qu'il soit ne peut que libérer l'énergie contenue dans le combustible qu'il brûle. S'il vous semble que votre appareil chauffe mal, on peut affirmer :

- soit que la quantité de combustible brûlé est trop faible,
- soit que le combustible brûlé n'a pas suffisamment d'énergie disponible.

Ne brûler que du bois sec ayant au moins 2 ans d'abatage (36 mois seraient meilleurs encore).

En principe, tous les bois ont le même pouvoir calorifique pour le même poids. Le bois dur sera plus intéressant parcequ'il est plus dense et souvent moins humide.

L'humidité contenue dans le bois varie de 15% pour du bois sec à 50% pour du bois humide. Penser qu'il faudra beaucoup d'énergie pour vaporiser cette eau.

Les calories disponibles pour le chauffage seront de 3600 par kilo de bois sec à 15% d'humidité. Elles ne seraient plus que de 1500 par kilo pour du bois à 50% d'humidité.

L'utilisation du bois humide entraînerait, de plus, des condensations dans la cheminée, ce qui l'encrasserait rapidement et risquerait, à terme, de produire des feux de cheminée.

DÉCENDRAGE

- Vider le cendrier au moins tous les 2 à 3 jours suivant l'utilisation.
- Ne jamais laisser les cendres s'amonceler dans le cendrier jusqu'au contact de la grille. Celle-ci ne serait plus refroidie et se détériorerait rapidement.

RAMONAGE

- Faire ramoner votre cheminée par un moyen mécanique au moins une fois par an. Vérifier son état. Il est également possible d'entretenir les conduits avec un produit adapté. Toutefois, cela n'exclut en rien le ramonage mécanique obligatoire.
 - Vérifier l'appareil et assurez-vous que les joints de porte sont en bon état, les remplacer si nécessaire.
 - Nettoyer complètement l'intérieur de l'appareil sans oublier les carneaux de passage des fumées.
 - Nettoyer le hublot avec le GODIN NET spécial vitre (réf. 0009).
- En cas de feu de cheminée fermer le registre d'air et appeler les pompiers.

ENTRETIEN

Faire vérifier l'appareil par une personne compétente au moins une fois par an.

ATTENTION

- **LORS DES PREMIERS ALLUMAGES IL EST NÉCESSAIRE DE FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL À ALLURE MODÉRÉE, AFIN DE PERMETTRE AUX PIÈCES DE SE DILATER NORMALEMENT.**
- **LES POIGNÉES SONT CHAUDES PENDANT LE FONCTIONNEMENT. UTILISER LA CLÉ DE MANŒUVRE.**

Ne pas s'inquiéter si des émissions de fumée et une odeur un peu âcre se manifestent aux premiers allumages, ceci étant dû à la peinture des différentes pièces.
Ces phénomènes peuvent persister plusieurs jours.

PIÈCES DE REMPLACEMENT

Si après de longues années le remplacement de certaines pièces s'avère nécessaire ; adressez-vous à votre FOURNISSEUR ou à tout autre PROFESSIONNEL DE NOTRE MARQUE.

Précisez-lui les indications portées sur la PLAQUE SIGNALÉTIQUE, celle-ci est placée à l'ARRIÈRE DE L'APPAREIL ou sur le BON DE GARANTIE, à conserver impérativement même après la date de péremption.

En possession des nomenclatures et de toute la documentation technique relative à notre fabrication, celui-ci sera en mesure de vous fournir rapidement toute pièce de remplacement et procéder aux réparations nécessaires.

Ne jamais utiliser de pièces de remplacement qui n'auraient pas été fournies par la société GODIN.
Ne jamais apporter de modifications à l'appareil sans autorisation.

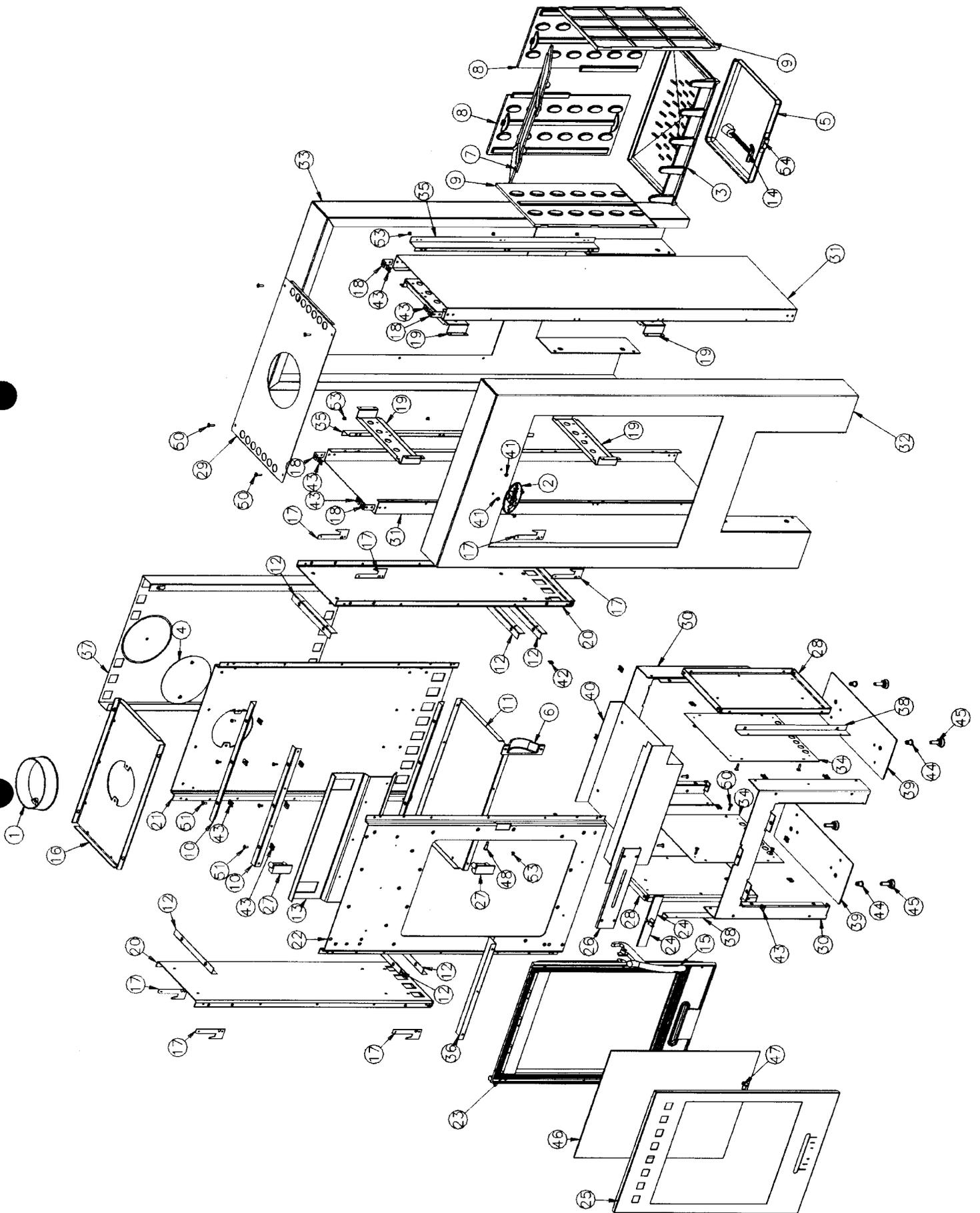
RESPONSABILITÉ

Nous vous rappelons que la responsabilité du constructeur se limite au produit tel qu'il est commercialisé et que l'installation et la mise en service sont sous la responsabilité entière de l'installateur qui devra intervenir selon les règles de l'art et suivant la prescription et la notice.

Afin d'améliorer constamment la qualité de ses produits, la Société GODIN S.A. se réserve le droit de modifier ses appareils sans préavis.

NOMENCLATURE DES PIÈCES DÉTACHÉES

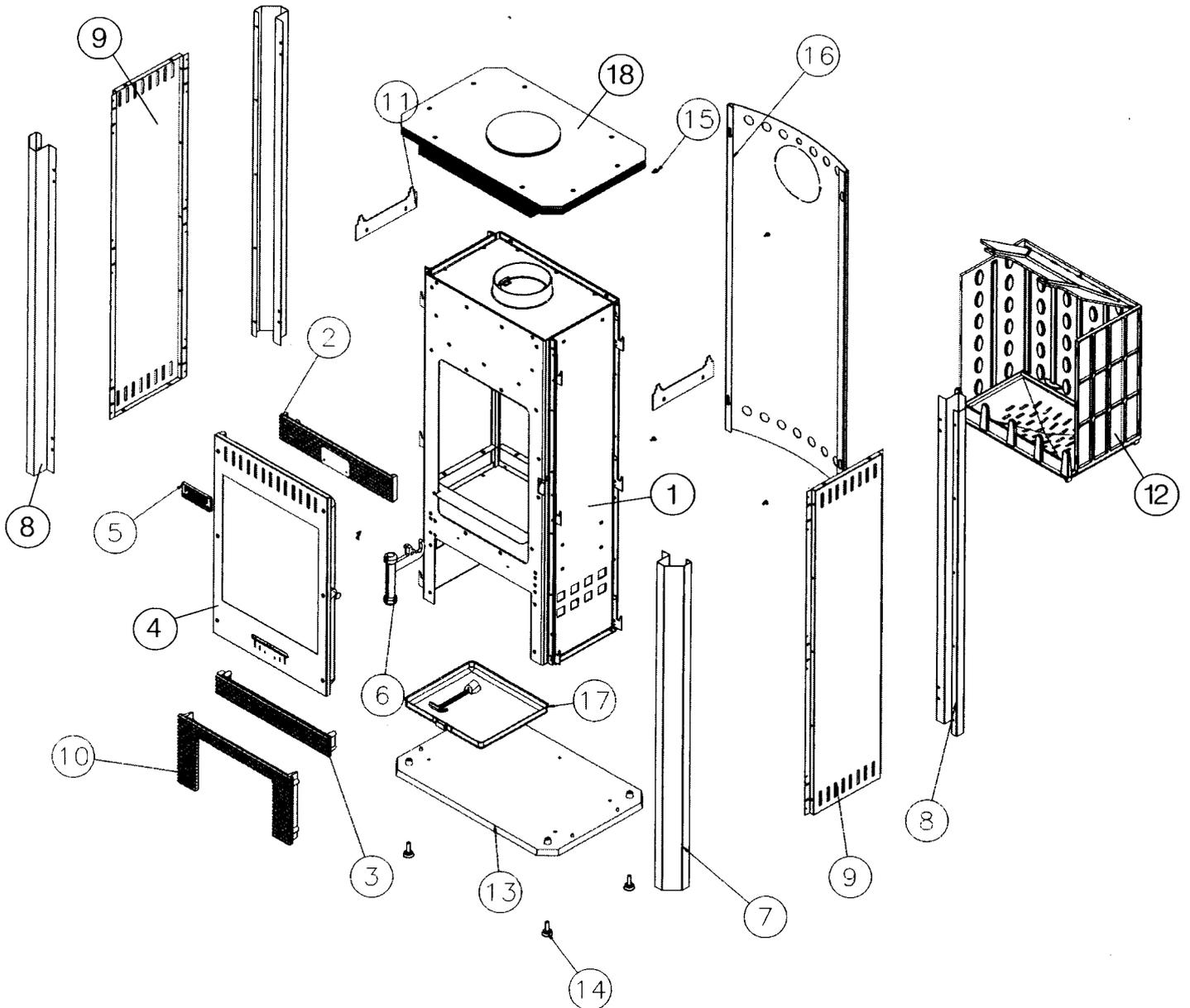
ÉCLATÉ : L'ETHNIC réf. 386101



NOMENCLATURE : L'ETHNIC réf. 386101

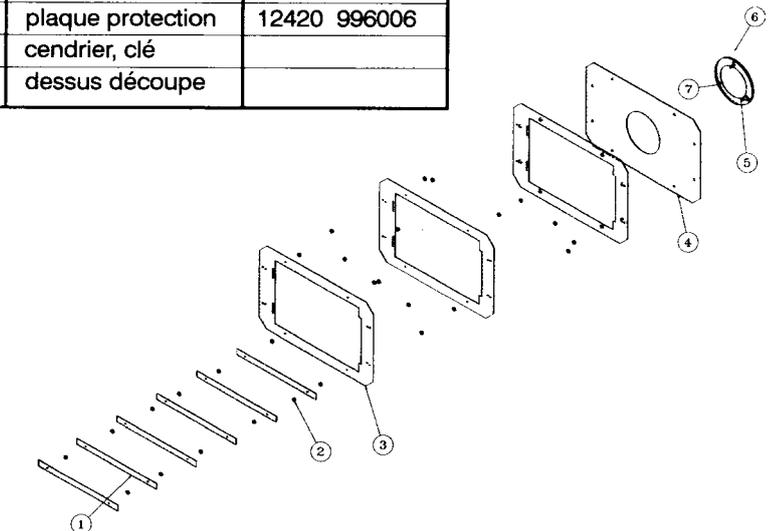
N°	Nbre	Désignation	Codification
1	1	buse ronde Ø153 mm interieur	1 4312 3119
2	1	écusson	1 8501 3123
3	1	support foyer	1 0367 3138
4	1	tampon dessus	1 1431 3144
5	1	bac cendres	1 3304 3157
6	1	carter droit	1 2778 369101
7	1	défecteur	1 0131 369101
8	2	plaque protection arrière	1 0176 369101
9	2	plaque protection côté	1 0173 369101
10	3	équerre façade	1 2145 369101
11	1	fond	1 2205 369101
12	6	joint fond	1 2255 369101
13	1	renfort façade	1 2175 369101
14	1	clé à crochet	1 4101 3720
15	1	poignée foyer	1 2878 385101
16	1	dessus foyer	1 1112 996006
17	8	fixe côté extérieur	1 2371 996006
18	4	patte fixation dessus	1 1160 96007
19	4	renfort côté	1 2392 996007
20	2	côté intérieur	1 0404 996008
21	1	derrière	1 2401 996008
22	1	façade	1 2101 996008
23	1	porte chargement	1 2831 996027
24	2	volet réglage air	1 4137 996027
25	1	applique de porte	1 2871 996027
26	1	guide de sécurité	1 4175 996027
27	2	chape porte foyer	1 2867 996048
28	2	côté intérieur	1 0404 996048
29	1	dessus	1 1101 996048
30	2	entretoise arrière	1 0427 996048
31	2	panneau côté	1 2320 996048
32	1	panneau décor avant	1 1351 996048
33	1	panneau de derrière	1 2449 996048
34	2	panneau jonction	1 2160 996048
35	2	patte de fixation façade	1 2019 996048
36	1	patte de fixation dessus foyer	1 1167 996048
37	1	plaque protection	1 2420 996048
38	2	raccord avant	1 0437 996048
39	2	socle	1 2215 996048
40	1	tôle inférieure	1 2262 996048
41	2	écrou 6 pans 5 ZN noir	00001305950
42	1	écrou carré brut M6	00001300270
43	22	écrou rapid nut 0955 M5	00001304496
44	4	euro set collerette	M10 9418 2028
45	4	vérin à vis d30 M10 lg30	00001306750
46	1	verre épaisseur 4 400x567	00001307740
47	1	vis épaulement acier ZN noir	00001307191
48	1	vis épaulement G4 1026 ZN noire	00001304686
49	4	vis épaulement M5	00001305431
50	16	vis poelier M5x20	00001307563
51	6	vis TCB M5x16 pozie ZN noir	00001305477
52	2	vis TF M5x10	00001301185
53	14	vis TRL 7x9,5 pozie ZN	00001301231
54	1	naille tiroir CH_PHILIPPE	

ÉCLATÉS ET NOMENCLATURES : LE BERMUDES réf. 386102

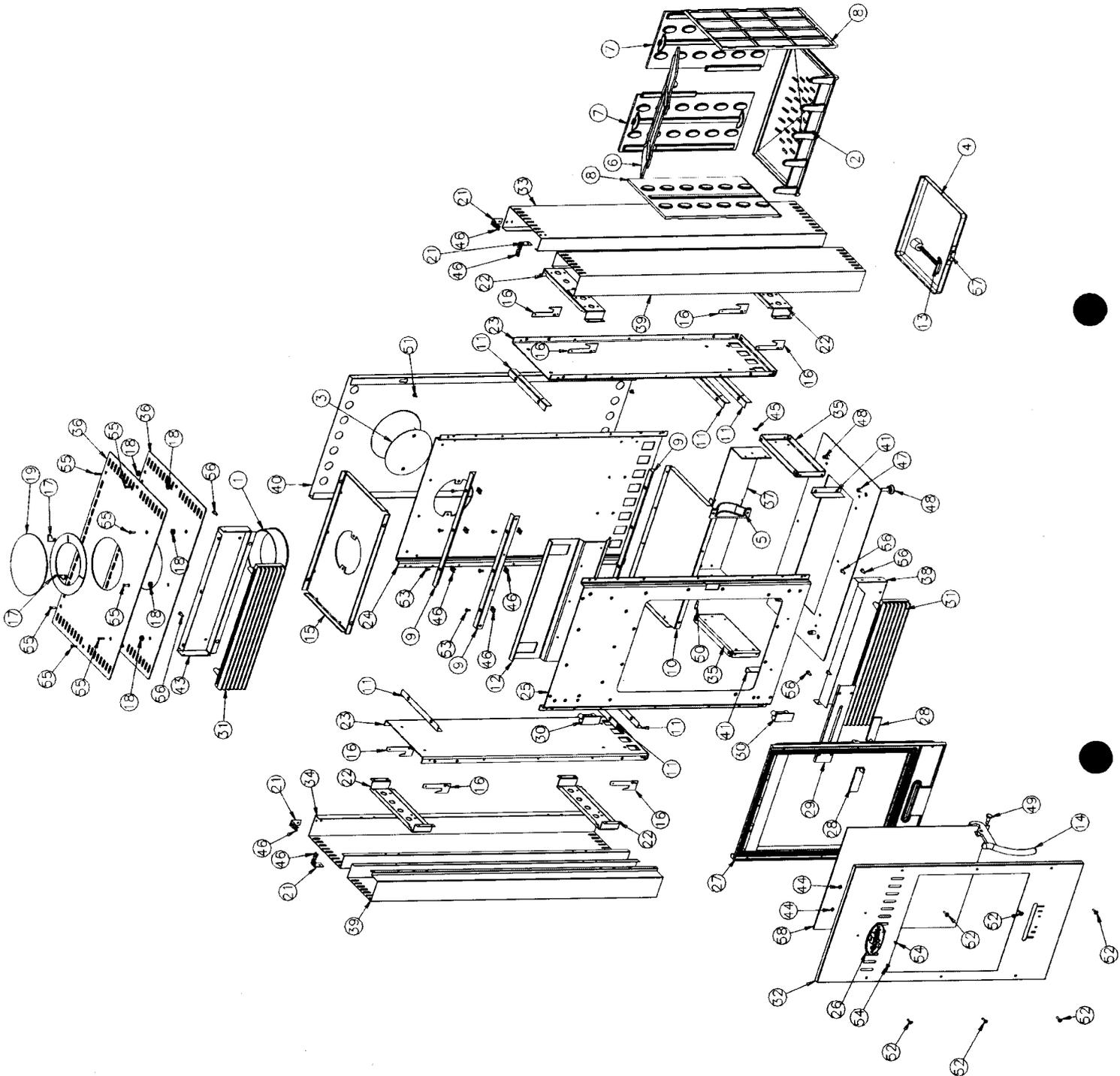


N°	N ^{bre}	Désignation	Codification	N°	N ^{bre}	Désignation	Codification
1	1	corps tôle		10	1	côté int.	1 1904 996027
2	1	fronton	1 2112 996027	11	2	cale dessus	1 1139 996006
3	1	panneau inf. façade	1 2118 996027	12	1	foyer	
4	1	porte chargement		13	1	socle	1 2215 996031
5	1	écusson	1 8501 996010	14	4	vérin à vis	00001306750
6	1	poignée foyer	1 2878 996027	15	4	vis épaulement	00001305431
7	1	colonne droite	1 2608 996031	16	1	plaque protection	12420 996006
8	3	colonne gauche	1 2609 996031	17	1	cendrier, clé	
9	2	côté ext.	1 2304 996027	18	1	dessus découpe	

N°	N ^{bre}	Désignation	Codification
1	6	Prolongement de dessus	1 1107 996031
2	36	rondelle	19160 996006
3	3	Isolation dessus intérieur	1 8895 996031
4	1	dessus	1 1101 996031
5	1	Tampon sécurité	1 1448 996006
6	1	Tampon dessus	1 1431 996006
7	3	Fixe tampon	1 1447 996006



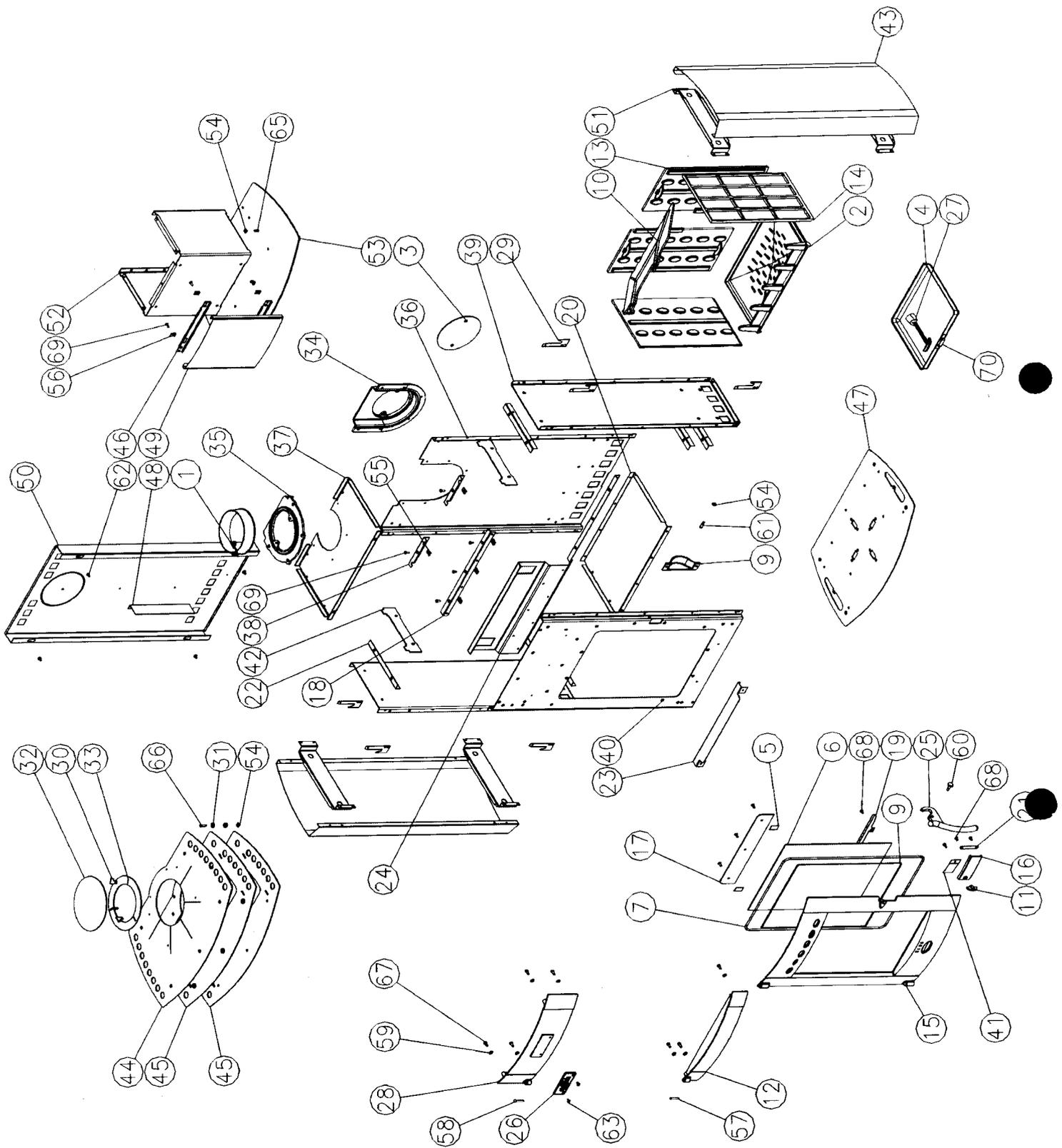
ÉCLATÉ : LE CHAMBORD réf. 386103



NOMENCLATURE : LE CHAMBORD réf. 386103

N°	Nbre	Désignation	Codification
1	1	buse ronde Ø153 mm	1 4312 3119
2	1	support foyer	1 0367 3138
3	1	tampon dessus	1 1431 3144
4	1	bac cendres	1 3304 3157
5	1	carter droit	1 2778 369101
6	1	défecteur	1 0131 369101
7	2	plaque protection-arrière	1 0176 369101
8	2	plaque protection côté	1 0173 369101
9	3	équerre façade	1 2145 369101
10	1	fond	1 2205 369101
11	6	joint fond	1 2255 369101
12	1	renfort façade	1 2175 369101
13	1	clé à crochet	1 4101 3720
14	1	poignée foyer	1 2878 996057
15	1	dessus foyer	1 1112 996006
16	8	fixe côté ext	1 2371 996006
17	3	fixe tampon	1 1447 996066
18	7	rondelle	1 9160 996006
19	1	tampon dessus	1 1431 996006
20	1	tampon sécurité	1 1448 996006
21	4	patte fixation dessus	1 1160 996007
22	4	renfort côté	1 2382 996007
23	2	côté intérieur	1 0404 996008
24	1	derrière	1 2401 996008
25	1	façade	1 2101 996008
26	1	écusson	1 8501 3123
27	1	porte chargement	1 2831 996027
28	2	volet réglage air	1 4137 996027
29	1	guide de sécurité	1 4175 996027
30	2	chape porte foyer	1 2867 996046
31	2	fronton	1 2112 996046
32	1	applique de porte	1 2871 996046
33	1	côté droit	1 2301 996046
34	1	côté gauche	1 2301 996046
35	2	côté intérieur	1 0404 996046
36	2	dessus foyer	1 1101 996046
37	1	entretoise arrière	1 0427 996046
38	1	fond de socle	1 2240 996046
39	2	montant enjoliveur panneau	1 2337 996046
40	1	plaque protection	1 2420 996046
41	2	raccord avant	1 0437 996046
42	1	socle	1 2215 996046
43	1	support de fronton	1 2148 996046
44	2	écrou 6 pans 5 ZN noir	00001305950
45	1	écrou carré brut M6	00001300270
46	13	écrou rapid nut	00001304496
47	4	euro set colerette	M10 9418 2028
48	4	vérin à vis d30 M10 lg30	00001306750
49	1	vis épaulée acier ZN noir	00001307191
50	1	vis épaulement G4	00001304686
51	4	vis épaulement M5	00001305431
52	6	vis poelier M5x20	00001307563
53	6	vis TCB M5x16 pozie ZN noir	00001305477
54	2	vis TF M5x10	00001301185
55	7	vis TF M5x20	00001305964
56	8	vis TH M6x16	00001305947
57	1	naïlle tiroir	-
58	1	verre réfractaire	00001307740

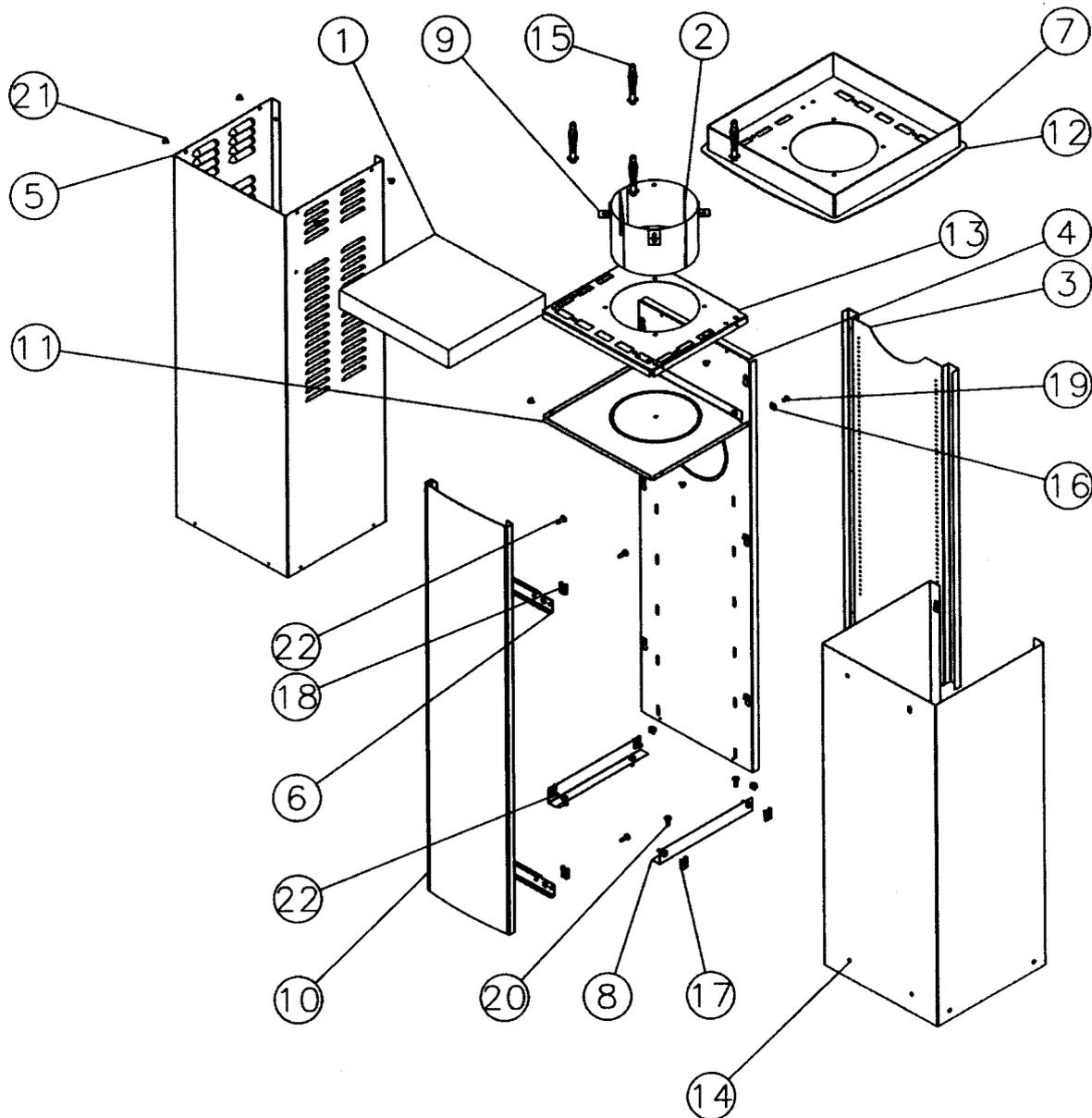
ÉCLATÉ : LE VERMAND réf. 369104



NOMENCLATURE : LE VERMAND réf. 369104

N°	N ^{bre}	Désignation	Codification	N°	N ^{bre}	Désignation	Codification
1	1	buse ronde Ø153 intérieur	1 4312 3119	36	1	derrière	1 2401 996007
2	1	support foyer	1 0367 3138	37	1	dessus foyer	1 1112 996007
3	1	tampon dessus	1 1431 3144	38	2	raccord arrière	1 2455 996007
4	1	bac cendres	1 3304 3157	39	2	côté intérieur	1 0404 996008
5	2	joint plat autocollant larg verre	1 8841 3260	40	1	façade	1 2101 996008
6	1	verre réfractaire	00001307442	41	1	protection clapet entrée air	1 3911 996008
7	1	ficelle tressée porte foyer	1 8855 369101	42	2	cale dessus	1 1139 996008
8	1	ficelle tressée verre réfractaire	1 8826 369101	43	2	côté extérieur	1 2304 996025
9	1	carter droit	1 2778 369101	44	1	dessus	1 1101 996025
10	1	défecteur	1 0131 369101	45	2	dessus foyer	1 1112 996025
11	1	index	1 8548 369101	46	2	entretoise côté	1 2359 996025
12	1	panneau intérieur façade	1 2118 369101	47	1	fond	1 2205 996025
13	2	plaque protection arrière	1 0176 369101	48	1	liaison arrière	1 2416 996025
14	2	plaque protection côté	1 0173 369101	49	1	panneau jonction	1 2160 996025
15	1	porte foyer	1 2861 369101	50	1	plaque protection	1 2420 996025
16	1	volet réglage air	1 4137 369101	51	4	renfort côté	1 2392 996025
17	1	conduit supérieur air	1 4173 369101	52	1	colonne inférieure	1 2613 997013
18	2	équerre façade	1 2145 369101	53	1	socle	1 2215 997013
19	1	fixe vitre	1 2071 369101	54	11	écrou carré brut M6	00001300270
20	1	fond	1 2205 369101	55	4	écrou rapid nut 0955 M5	00001304496
22	6	joint fond	1 2255 369101	57	1	goupille cannelée 6x40	00001305127
23	1	pare cendres	1 3306 369101	58	1	rivet acier TR 6x40	00001305507
24	1	renfort façade	1 2175 369101	59	7	rondelle 14x6.3x1.2	00001301784
25	1	poignée foyer	1 2878 369102	60	1	vis épaul. acier ZN noir	00001307191
26	1	écusson	1 8501 369104	61	1	vis épaul. G4 1026 ZN noir	00001304686
27	1	clé à crochet	1 4101 3720	62	4	vis épaulement M5	00001305431
28	1	fronton	1 2112 996006	63	2	vis poelier M5x10	00001306969
29	8	fixe côté extérieur	1 2371 996006	64	3	vis TCB M5x16 pozie ZN noir	00001305477
30	3	fixe tampon	1 1447 996006	65	8	vis TF M6x16	00001305965
31	10	rondelle	1 9160 996006	66	5	vis TF M6x25	00001305967
32	1	tampon dessus	1 1431 996006	67	7	vis TH M6x16	00001305947
33	1	tampon sécurité	1 1448 996006	68	4	vis TRL M5x10 pozie ZN noir	00001305476
34	1	boîte à fumée	1 4301 996007	69	7	vis TRL M5x16 pozie ZN noir	00001305477
35	1	siège buse	1 4322 996007	70	1	naïlle tiroir	

ÉCLATÉ : CACHE TUYAU pour VERMAND réf. 965110



N°	N ^{bre}	Désignation	Codification	N°	N ^{bre}	Désignation	Codification
1	1	Isolation dessus intérieur	18895 997014	12	1	Obturateur boîte à fumée	14393 997014
2	1	Buse ronde	14319 997014	13	1	Raccord buse	14329 997014
3	1	Derrière inférieur	12405 997014	14	1	Élément inférieur	10543 997014
4	1	Derrière supérieur	12407 997014	15	4	Cheville 6SL + vis TCLH M5x82	00001305316
5	1	Élément supérieur coulissant	10575 997014	16	12	Ecrou carré brut M5	00001300269
6	2	Entretoise fronton	122140 997014	17	4	Ecrou rapid nut 0955 M5 (1mm)	00001304496
7	2	Equerre boîte à fumée	14395 997014	18	4	Ecrou rapid nut 0955 M5 (2mm)	00001304496
8	2	Equerre élément inférieur	10544 997014	19	12	Vis TF M5x10	00001301185
9	4	Equerre supérieure	12557 997014	20	4	Vis TRL 5x16 trilobee	00001305478
10	1	Fronton	12112 997014	21	1	Vis TRL 7x9,5 pozie ZN	00001301231
11	1	obturateur	10523 997014	22	8	Vis TRL M5x16 pozie ZN noir	00001305477

Imprimerie GRAFIPRIM 02110 Bohain - 07/2005

GODIN - 02120 GUISE - FRANCE
Tél. : (33) 03 23 05 70 00

Société Anonyme au capital de 1.562.820 €
Fax usine : (33) 03 23 60 41 05 - Fax SAV : (33) 03 23 05 70 25
internet : <http://www.godin.fr>

TVA N° FR 82 835 480 294
RC Vervins B 835 480 294